

Cote du document:	EB 2019/126/INF.9
Date:	8 mai 2019
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Discours d'ouverture du Président Gilbert F. Houngbo

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Information**

Discours d'ouverture du Président Gilbert F. Houngbo

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette cent vingt-sixième session du Conseil d'administration du FIDA. Comme d'habitude, je voudrais accueillir particulièrement parmi nous deux nouveaux représentants: pour la France, Mme Laura Torrebruno, Conseillère économique auprès de l'Ambassade de France, et pour la République de Corée, Mme Kang Hyo Joo, Première secrétaire, Représentante permanente suppléante de la République de Corée auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR).

Je voudrais aussi accueillir chaleureusement les délégués et observateurs participant pour la première fois au Conseil d'administration et ceux présents dans la salle d'écoute.

En application de la procédure approuvée par le Conseil concernant la participation d'observateurs, nous avons adressé aux membres, en date du 15 avril, une communication sollicitant un avis de non-objection à l'invitation à la présente session de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Union européenne (UE). Je voudrais par conséquent souhaiter la bienvenue à nos collègues de la FAO, du PAM et de l'UE. Je vois ici notre chère collègue Stéphanie Hochstetter du PAM, ainsi que l'Ambassadeur Tombiński de l'Union européenne. Merci d'être venus.

Dans la même communication, nous avons également suggéré que, dans l'esprit de la collaboration entre les OSR, des invitations soient désormais systématiquement adressées à la FAO et au PAM sans qu'il soit nécessaire de solliciter à nouveau l'approbation du Conseil.

Le Conseil n'ayant pas formulé d'objection à cette proposition, il sera fait référence à ce point dans la version révisée du document EB 2018/124/R.38 et dans la note 3 de bas de page du Règlement intérieur du Conseil d'administration, pour que nous puissions inviter le PAM et la FAO aux sessions sans devoir demander une nouvelle approbation du Conseil.

Je voudrais aussi m'adresser à ceux de nos représentants qui quitteront Rome après cette session du Conseil d'administration. Pour le Canada, Mme Karen Garner, Conseillère, Représentante permanente adjointe du Canada auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basées à Rome. Mme Garner a représenté le Canada au Conseil d'administration du FIDA depuis son arrivée à Rome en août 2015. Depuis cette date, elle a été présente à toutes les sessions du Conseil des gouverneurs, à cinq sessions du Conseil d'administration, à de nombreux séminaires du Conseil d'administration et à deux sessions de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), et elle a participé au Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Nous souhaitons donc, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur, transmettre à Karen notre appréciation et nos remerciements sincères.

Pour la Norvège, M. l'Ambassadeur Nordang, Représentant permanent de la Norvège auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. L'Ambassadeur Nordang a été le Représentant de la Norvège au Conseil d'administration depuis le début de sa mission à Rome en août 2015. Il avait avant cela suivi le travail du FIDA depuis sa capitale durant de nombreuses années. Pendant ses longues années de travail avec le FIDA, il a participé à huit sessions du Conseil des gouverneurs, à 17 sessions du Conseil d'administration, à 14 sessions de Consultations sur la reconstitution des ressources, et à d'innombrables groupes de travail, sessions techniques, séminaires et manifestations. Ambassadeur Nordang, vos avis toujours calmes et avisés, votre patience – spécialement dans les situations délicates – et votre connaissance du FIDA, manqueront beaucoup à nous tous ici présents.

Pour la Suisse, Mme Liliane Ortega, Conseillère, Représentante permanente adjointe de la Confédération helvétique. Mme Ortega est arrivée à Rome en septembre 2015, et désignée peu après comme Représentante de la Suisse au Conseil d'administration du FIDA. Depuis lors, elle a participé très activement aux manifestations des organes directeurs du FIDA. Elle a été présente à 11 sessions du Conseil d'administration et à plus de 30 séminaires et manifestations liés au Conseil d'administration, à 14 sessions du Comité de l'évaluation, à quatre sessions du Conseil des gouverneurs, et à toutes les sessions de FIDA11.

Mme Ortega a aussi participé à de nombreuses réunions des groupes de travail sur le SAFF, sur le cadre de transition, et sur la gouvernance, ainsi qu'à un grand nombre d'autres réunions techniques. Elle a en outre joué le rôle de co-coordinatrice de la Liste A de novembre 2015 à juillet 2016 et, depuis 2016, de représentante suppléante au Comité des pensions du personnel du FIDA. Permettez-moi donc de vous exprimer un grand merci, et en particulier non seulement pour votre rôle en tant que Représentante au Conseil d'administration, mais aussi pour votre connaissance du terrain, et pour avoir constamment rappelé à la direction l'importance de veiller à ce que le travail du Conseil et celui de la direction soient toujours en phase avec les véritables besoins sur le terrain. Mme Ortega, merci.

Un programme chargé nous attend, aussi bien durant la session du Conseil qu'au cours des journées de réflexion de la semaine prochaine. Cela nous offrira la possibilité de faire un point, afin de savoir où nous en sommes et où nous allons. Autrement dit, il y a là une occasion non seulement d'examiner l'état des opérations actuelles du FIDA mais aussi de donner forme à une orientation stratégique pour l'avenir du FIDA. Nous savons tous que l'aide publique au développement (APD) destinée à l'agriculture a augmenté de 30% au cours des cinq dernières années. Toutefois, en termes de pourcentage, elle ne représente encore que 5% du total de l'APD. Le progrès vers la fin de la pauvreté et de la faim est au point mort, tandis que l'insécurité alimentaire croissante, liée à la fragilité et aux changements climatiques, compromet notre capacité d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Nous sommes convaincus qu'il est impératif d'apporter des changements majeurs à l'architecture de la sécurité alimentaire mondiale, et je suis convaincu que le FIDA en fait aussi partie. La question est donc: où en est le FIDA? Quel est l'état de l'institution?

Bien que nous ayons récemment pris connaissance avec plaisir des résultats de l'évaluation réalisée par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, nous savons que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous devons continuer à faire face aux défis actuels. En particulier, nous devons consolider la réforme en cours et poursuivre l'amélioration de la qualité de notre exécution en nous concentrant sur nos activités – que ce soit au niveau de la note conceptuelle, au niveau de la collaboration ou de la supervision du projet, ou à toute autre grande étape. Nous devons aussi continuer à accroître notre impact sur la faim et la pauvreté. Il est important, à cet effet, que nous poursuivions l'amélioration de nos outils servant à mesurer ces impacts et, dans le même temps, d'accentuer les efforts visant à résoudre les questions concernant le personnel.

Je crois sincèrement que le FIDA se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Vous le savez, nous avons agi très rapidement pour mettre en œuvre un processus de réforme qui permettra au FIDA de mobiliser et déployer des ressources de façon plus stratégique et plus efficace. Le moment est maintenant venu de stabiliser ces réformes. Il est temps de tirer les enseignements de ce début de mise en œuvre. J'espère qu'au terme de deux années complètes de la décentralisation en action, nous serons en mesure de faire réaliser, en 2021, une forme d'évaluation indépendante par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA ou par l'administrateur chargé de l'audit et de la surveillance. Très franchement, le niveau général des effectifs et l'éventail des compétences constituent clairement des soucis majeurs. Nous nous sommes efforcés de faire plus avec les moyens dont nous disposons. Notre personnel est sollicité au maximum de ses capacités, sinon au-delà, en raison du niveau élevé de la charge de

travail actuelle. L'avenir du FIDA ne dépend pas seulement de la présence d'un personnel en nombre suffisant pour répondre à la demande; il faut aussi veiller à ce que le personnel dispose des compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti des futures opportunités.

En ayant cela présent à l'esprit, notre priorité immédiate, outre la qualité de l'exécution, concerne notre capacité d'améliorer l'impact, de mesurer cet impact et de disposer des ressources humaines qui nous permettront d'être prêts à faire face, d'un point de vue stratégique, aux défis qui nous attendent. Les engagements pris au titre de FIDA11 sont aussi d'une importance capitale, notamment la transformation du monde rural et l'intégration de l'égalité des sexes, de la nutrition, des changements climatiques et de la jeunesse. Il est aussi d'une importance décisive, pour nous, de renforcer le cadre général de conformité du FIDA, qui a démarré il y a quelques mois, et qui comprend notamment les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA et – naturellement – notre gestion du risque financier, opérationnel et sur le plan de la réputation. J'attends réellement avec intérêt ce que vous aurez à dire sur cette question, entre autres, au cours des prochains jours et aussi durant les journées de réflexion. En bref, je suis certes heureux de vous informer que nous avons atteint quelques étapes importantes, mais mon message ici est qu'il est essentiel de ne pas sous-estimer les défis existants.

Le travail accompli et les résultats obtenus par le FIDA sont de plus en plus reconnus. Cette reconnaissance s'est traduite par une augmentation de la demande et des attentes des partenaires du développement à tous les niveaux. L'avantage comparatif du FIDA – à savoir notre focalisation sur les populations rurales au pied de la pyramide, notre petite taille et notre souplesse – ont de plus en plus d'écho. Sur le plan externe, il existe aussi un consensus croissant sur la nécessité de mesures spéciales pour réaliser l'ODD2 ("Faim zéro" et transformation du monde rural), et en particulier les cibles ODD 2.3 et 2.4. Dans le même temps, la communauté internationale du développement est fortement préoccupée par le niveau d'endettement de certains pays emprunteurs et par le risque de voir devenir nécessaire une autre Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. On voit monter la pression en faveur de l'octroi de dons plutôt que de prêts, en particulier pour les pays remplissant les critères d'admissibilité au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), mais rien n'indique que l'APD augmentera suffisamment au cours des cinq prochaines années pour que le remplacement des prêts par des dons soit financièrement viable pour des institutions comme le FIDA.

Malgré nos efforts collectifs, les contributions à FIDA11 pourraient atteindre à peine 1,1 milliard d'USD, alors que la cible était de 1,2 milliard d'USD. Et si cette tendance se maintient, la prochaine reconstitution, qui démarre en 2020, sera probablement délicate. En outre, le FIDA entamera ce cycle de reconstitution en même temps que d'autres institutions, y compris le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et l'Alliance du Vaccin. Et, comme nous le savons tous, des institutions comme l'Association internationale de développement et la Banque africaine de développement ont également entamé leur processus de reconstitution des ressources. Réagir à ces évolutions mettra à l'épreuve notre ingéniosité, notre créativité et notre capacité d'innovation. Le fossé est profond entre d'une part les besoins et les attentes, et d'autre part ce que nous pouvons effectivement réaliser dans le cadre de l'architecture et de la structure de financement existantes.

Permettez-moi de poser l'unique question qui doit orienter nos discussions au cours des prochains jours. Quel type d'institution voulons-nous que soit le FIDA au cours des dix prochaines années? Que voulons-nous pour cette institution? Gardant cela à l'esprit, je suis convaincu que nous devons aussi nous interroger: devons-nous opter pour le maintien des conditions actuelles, ce qui pourrait être contraignant du fait de la stagnation de l'APD et de la pression croissante en faveur du CSD, et qui impliquera une réduction du programme de prêts et dons? Ou devons-nous sérieusement envisager les meilleurs moyens de mobiliser nos ressources de bases existantes de façon à aller au-

delà des considérations techniques ou mathématiques, c'est-à-dire en mobilisant des ressources et nos avantages comparatifs pour emprunter d'une manière qui puisse attirer aussi des acteurs non étatiques: secteur privé, fondations, etc.

Permettez-moi de répéter que la mission du FIDA a toujours été, et sera toujours, d'orienter les investissements vers les communautés rurales afin d'éliminer la pauvreté et la faim. Il est évident que ces initiatives doivent contribuer à notre mission, nous devons être attentifs et éviter toute dérive de la mission. Nous ne nous attendons pas à ce que toutes les propositions contenues dans le document FIDA 2.0 – qui sera débattu durant les journées de réflexion – soient acceptées ou entérinées sans discussion. Nous ne prévoyons pas non plus que toutes ces propositions décollent en même temps ou au même niveau en une seule année. N'oublions pas que Rome ne s'est pas construite en un jour. Toutefois, je crois sincèrement que si nous voulons que le FIDA soit plus grand, plus rapide et plus avisé dans un délai de cinq à dix ans, nous devons commencer aujourd'hui par des petits pas, à partir de FIDA12, dont la mise en œuvre débutera en 2022.

Je suis bien conscient de l'ampleur de l'ordre du jour qui nous attend pour les deux prochains jours. Je tiens à vous remercier à l'avance de l'approbation que vous donnerez à la solution proposée pour le CSD dans le contexte de FIDA11. Pour l'avenir, je sais aussi que nous sommes tous conscients de la nécessité de trouver une solution à long terme pour le CSD. Ce faisant, nous devons être au courant de la manière dont le financement du développement sous-tend le concept même du CSD. La solution doit impérativement éviter que le FIDA contribue à aggraver l'endettement d'un pays; il est important, dans le même temps, que l'espace budgétaire libéré par le CSD soit utilisé de manière judicieuse.

Je voudrais vous remercier pour la souplesse dont vous avez fait preuve dans la mise à l'essai d'un nouveau processus permettant de traiter à l'avance des points régulièrement inscrits à l'ordre du jour comme les programmes d'options stratégiques pour le pays et l'approbation des projets, dégagant dans l'ordre du jour du Conseil d'administration un espace pour qu'il puisse débattre de questions plus fondamentales et stratégiques. Nous sommes certains qu'avec votre engagement constructif habituel et votre solide appui constant, notre futur est en cours de réalisation.